

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 5 avril 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 1, 2, 3 et 4 avril 2019

2019 DEVE 34 Cession à titre gratuit d'une attraction d'aire de jeux, le « Train 1900 » à l'association « Tacot des Lacs ». Convention de don.

Mme Pénélope KOMITES, rapporteure

Le Conseil de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 19 mars 2019, par lequel Madame la Maire de Paris propose de signer une convention avec l'association « Tacot des lacs » afin de lui céder à titre gratuit une attraction d'aire de jeux, le « train 1900 » ;

Vu l'avis du Conseil du 12^e arrondissement en date du 18 mars 2019 ;

Sur le rapport présenté par Madame Pénélope KOMITES au nom de la 3^{ème} Commission ;

Délibère :

Article 1 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer avec l'association « Tacot des lacs », la convention jointe au présent projet de délibération afin de lui céder une attraction d'aire de jeux, le « Train 1900 ».

Article 2 : La convention est conclue à titre gratuit.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO